

INFORMATIONS DE RENTREE ACADEMIQUE 2020-2021

FACULTE DE MEDECINE VETERINAIRE ULiège

Un protocole de rentrée en « **code jaune** » a été établi par la Ministre de l'enseignement supérieur, ce qui implique que le **retour à un enseignement en présentiel** est permis, mais soumis à des restrictions.

De nombreuses informations à propos de cette rentrée particulière en code jaune sont disponibles sur le [site de l'ULiège](#).

Les **informations** concernant les **séances d'accueil** ainsi que l'**organisation de chaque année d'étude** ont été rassemblées sur le [site de la faculté](#) (portail étudiants ⇨ Horaires ⇨ Rentrée académique 2020-2021 & informations utiles pour votre année).

Pour avoir accès à toutes les ressources pédagogiques (en ce compris les cours en ligne dont il est question ci-dessous) dès la rentrée, vous devez accomplir, dans l'ordre, les 3 étapes suivantes :

1. Procéder le plus vite possible à votre **inscription** à l'ULiège (attention 24 à max 48 heures de délai pourraient être nécessaires pour qu'elle soit validée par le service des inscriptions)
2. Faire une **proposition** de programme pour votre année (**PAE**).
3. **Valider** cette proposition de PAE

Une fois ces 3 étapes réalisées, vous aurez immédiatement accès aux ressources pédagogiques. Attention cependant que le PAE que vous aurez proposé devra être ensuite validé par la cellule pédagogique de la faculté. Il ne s'agit donc que d'un PAE PROVISoire.

En ce qui concerne la faculté vétérinaire, les mesures suivantes seront d'application pour respecter le code jaune de rentrée :

COURS THEORIQUES

Cours en présentiel

La plupart des **cours** théoriques reprendront en **présentiel**. Cependant, la capacité de nos amphithéâtres ne nous permettant pas de respecter la contrainte d'occupation limitée à 1 place/2 pour les groupes de plus de 50 personnes, les mesures suivantes seront d'application :

- Seule une **moitié des étudiants** sera autorisée (**en alternance 1 jour/2**) à suivre le cours en présentiel (en respectant un positionnement à 1 place/2) tandis que l'autre moitié devra le suivre à distance. Pour le groupe à distance, le cours sera disponible à tout le moins en podcast. Dans les prochains jours, un nouveau dispositif (**Unicast live**, nouvelle plateforme qui sera accessible via MyUliège), sera disponible et permettra également l'accès du cours en direct. L'étudiant n'ayant pas assisté au cours en présentiel pourra donc choisir de le suivre en direct ou en différé.
- La règle **d'alternance de présence aux cours** en amphithéâtre sera la suivante :
 - **Groupe A** = étudiants dont le nom de famille commence par la lettre **A à J** inclus
 - **Groupe B** = étudiants dont le nom de famille commence par la lettre **K à Z** inclus

	Présentiel	Distance
SEMAINE 1		
Lundi 14/09	A	B
Mardi 15/09	B	A
Mercredi 16/09	A	B
Jeudi 17/09	B	A
Vendredi 18/09	A	B
SEMAINE 2		
Lundi 21/09	B	A
Mardi 22/09	A	B
Mercredi 23/09	B	A
Jeudi 24/09	A	B
Vendredi 25/09	B	A

Les seules exceptions qui seront faites (capacité d'accueil de l'amphi correcte) seront pour les cours :

- ✓ **de BAC 1 donnés à l'amphi 500** (à savoir certains cours de math et tous les cours de physique)
- ✓ **de BAC 2 et 3 donnés à l'amphi C** (à savoir certains cours de Tests et modélisation statistique et tous les cours d'anatomie)

Pour ces cours, tous les étudiants seront donc autorisés à suivre le cours en présentiel simultanément.

- En cas de surpopulation dans l'amphi (occupation de plus d'une place/2), l'enseignant se réserve le droit de vérifier les cartes d'identité ou d'étudiant et d'inviter les étudiants non autorisés à quitter l'amphi.
- Cette règle est d'application pour les **2 premières semaines de cours**. Elle sera ensuite ré-évaluée en fonction de l'évolution de la situation et du taux de remplissage des amphis.
- Si vous présentez des **signes** ou avez été **en contact avec une personne** présentant des **signes** suggestifs d'infection à Covid-19 (et de ce fait en cours de testage) ou si vous devez respecter une **quarantaine** (par exemple si vous revenez d'une zone rouge tel que défini par le [ministère belge des affaires étrangères](#)), vous devrez logiquement suivre les cours à distance.

Cours en classes inversées

Certains cours seront donnés selon le principe d'une **classe inversée** avec des séances préenregistrées à distance et des séances retour en présentiel par groupes en amphi. Les horaires de ces séances seront disponibles en temps utiles dans CelCat.

Cours mixtes

Certains cours se donneront en **format mixte** (à savoir une partie des cours en **présentiel** avec moitié des étudiants en présentiel et moitié à distance, et l'autre partie des cours sous forme **préenregistrée** accessibles à uniquement à distance).

Pour chaque plage horaire, la modalité du cours sera affichée dans CelCat.

ACTIVITES PRATIQUES ET CLINIQUES

Les activités pratiques et cliniques reprendront entièrement en présentiel en respectant les [mesures de prévention et les gestes barrière](#).

Cependant, si vous présentez des **signes** ou avez été en **contact avec une personne** présentant des **signes** suggestifs d'infection à Covid-19 (et de ce fait en cours de testage) ou si vous devez respecter une **quarantaine** (par exemple si vous revenez d'une zone rouge tel que défini par le [ministère belge des affaires étrangères](#)), vous devrez rester chez vous et

1. Avertir le **secrétariat des étudiants** (secretariatetudiant.fmv@uliege.be)
2. Prendre contact avec le **coordinateur de l'UE** concernée (le nom de celui-ci se trouve dans les engagements pédagogiques accessibles en ligne via le programme des cours) pour organiser le report au sein de l'UE et/ou la conversion des activités pratiques en modalités de formation à distance. Ces mesures exceptionnelles ne seront applicables que pour des absences de durée de **maximum 2 semaines** au total.

Nous vous remercions d'avance pour votre collaboration à cet effort sociétal de lutte contre la propagation du Covid-19 et nous vous souhaitons une excellente rentrée.

Pour l'équipe décanale,
H. Amory, Vice-Doyenne à l'enseignement
G. Daube, Doyen